

Objet : Chèques cadeaux

Considérant l'excellent travail et la grande implication des agents du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales tout au long de l'année 2012, le Président propose aux membres du Comité Syndical d'offrir un carnet de chèques cadeaux d'une valeur de 100 € (cent euros) à chacun des agents en position d'activité (hors congés de longue maladie et congés de longue durée) au SMBP au moins 6 mois au cours de l'année.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical :

- **Approuve** la proposition du Président.
- **Décide :** que seront bénéficiaires de chèques cadeaux :

- Florent ARMAND
- Anne AUBERT-JACQUIN
- Charlotte BAS
- Gilberte BREMOND
- Aurélie CAROD
- Olivier FAVRE
- Amélie FROIDEVAUX
- Marie-Laure GRAVELAT
- Audrey MATT
- Gwenaëlle PARISSET
- Charles RONZANI
- Lionel TARDY
- Alexandra TERTULLIEN
- Alexandre VERNIN
- Romain VENOT

- **Habilite :** le Président à signer tout document relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD